

Deliège (Robert). Les Intouchables en Inde. Des castes d'exclus

Jaffrelot Christophe

Jaffrelot Christophe. Deliège (Robert). Les Intouchables en Inde. Des castes d'exclus. In: Archives des sciences sociales des religions. N. 92, 1995. L'islam en europe. pp. 100-101.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

cartes très suggestives placées en début de chapitres. Au XVI^e siècle, le centre de gravité paraît être La Roche-Bernard; puis, un siècle suivant et après une totale disparition du culte, trois pôles se dessinent, en Basse-Loire, autour de Vitré et sur la côte de Penthièvre. Par Nantes, au XVIII^e siècle, renaît un culte qui perdure. Enfin, si Nantes conserve, avec la législation napoléonienne sa position, de nouveaux foyers apparaissent qui n'ont aucun lien avec ce qui, pour le protestantisme, aurait pu devenir une capitale régionale.

Le plus original reste la percée des prédicateurs revivalistes, puis gallois, qui parviennent, cette fois, à entamer l'aire bretonnante au cours du XIX^e siècle. Cette mission, au sens plein, suit de près le renouveau celtique, particulièrement fort en Pays de Galles. Car la « tête de pont », à Saint-Malo, constituée par des familles anglaises résidentes ne permet pas d'importantes conversions, sinon quelques alliances, ponctuelles. Bretonnant lui-même, J.-Y.C. a pu, de l'intérieur, expliquer les mécanismes d'adhésion au protestantisme. Cette fois, les sources permettent de comprendre mieux les recrutements. Dans le Léon et le Trégor, les villes sont rétives, mais non les campagnes, à la fois « bleues » et anti-cléricales. Les conversions, ici militantes, sont plutôt sociales en pays Bigouden à la fin du XIX^e siècle. Dans les milieux de pêcheurs sardiniers, tout juste arrachés à la terre, le tissu paroissial qui n'a pas su se moderniser, en conduit beaucoup au cabaret. L'adhésion au protestantisme, souvent féminine d'abord, est liée, alors, à un acte de tempérance et réciproquement. De telles réussites doivent donc, avant tout, à des prédicateurs (Jenkins, Jones), mais aussi à des colporteurs étonnants. Adapter le message évangélique à ces espaces, imaginer des traductions écrites du Nouveau Testament dans un breton accessible, lutter contre les préventions du pouvoir administratif et politique, résister aux assauts d'une intense reconquête catholique dans les années 1880-1895 n'a pas été chose aisée. Mais l'enracinement n'en a été que plus fort, et surprenant. Par ailleurs, si comme le répète l'A. la solidarité intra-confessionnelle a été constante (à Brest, le pasteur Le Fourdrey, réformé, aidant de son mieux un prédicateur baptiste, à Morlaix), ce sont bien des protestantismes qui se côtoient, ce sont bien des formes différentes d'adhésion à la Réforme que l'on observe. L'un des principaux mérites de ce travail est de faire sortir l'histoire du protestantisme du sentier des seules Églises concordataires, pour s'attacher aux communautés isolées, aux assemblées minoritaires. Au bout du compte, le monolithisme

culturel et spirituel breton, dans sa version la plus schématique, est sérieusement et heureusement, remis en cause.

Patrick Harismendy.

92.12

Centre d'Étude des Religions Africaines.

Sectes, cultures et sociétés. Les enjeux spirituels du temps présent. Actes du quatrième colloque international du CERA (Kinshasa 14-21 novembre 1992). Kinshasa, Cahiers des Religions Africaines, vol. 27-28, n° 53-56, 1993-1994, 608 p. (cf., Arch. infra, n° 54).

92.13

DELIÈGE (Robert).

Les Intouchables en Inde. Des castes d'exclus. Paris, Imago, 1995, 333 p.

Le lecteur français disposait déjà de nombreuses autobiographies d'intouchables traduites dans sa langue mais R.D. lui offre la première présentation générale de ce phénomène social de première importance qu'est l'intouchabilité en Inde. Cette question intéresse non seulement les spécialistes de la région mais aussi les sociologues en général et l'auteur s'efforce d'ailleurs de le mettre en perspective en comparant intouchabilité et racisme ou en recherchant des formes d'exclusion sociale analogues – notamment au Japon. L'ouvrage n'en reste pas moins centré sur l'Inde. Il vaut d'abord par le talent pédagogique de son auteur pour exposer un riche matériau puisé à la source de l'expérience de terrain et de nombreuses études – comme en témoigne l'abondante bibliographie – dont il fait la synthèse de façon plus ou moins critique. En un sens ce livre est donc un manuel.

Il s'ouvre par un chapitre descriptif présentant la répartition géographique, le niveau d'éducation, etc. des intouchables; il se poursuit par une revue des conceptions de l'intouchabilité chez les théoriciens de la caste où les modèles d'unité et de séparation sont analysés de façon fouillée. Le chapitre 3 – sur lequel nous reviendrons – aborde la question de « l'ambiguïté des intouchables ». Viennent ensuite trois chapitres présentant les mythes d'origine des castes intouchables (tirés d'un article déjà publié et de fait un peu long par rapport aux autres), un panorama des discriminations dont sont victimes les intouchables et une étude des activités qu'ils exercent. Les trois derniers chapitres s'intéressent aux développements modernes : les mouvements

d'émancipation – en particulier celui animé par B.R. Ambedkar – dont l'A. souligne bien les limites, qu'il rapporte à l'incapacité des castes intouchables à former un front uni – et le système de discriminations positives dont bénéficiaient les intouchables depuis l'indépendance et dont l'A. montre très justement qu'il suscite l'opposition croissante des castes supérieures, surtout lorsqu'il s'agit de l'étendre à de nouvelles castes.

Le thème de l'« ambiguïté des intouchables » revient plus ou moins nettement dans tous les chapitres. Cette expression désigne chez R.D. la situation particulière des intouchables qui sont à la fois dans la société des castes et en dehors d'elle. La question est centrale et aurait sans doute demandé une qualification plus précise. L'« ambiguïté » n'est en effet pas véritablement construite en concept analytique. En fait, l'ouvrage aurait pu s'articuler tout entier autour de ce problème. Il aurait alors gagné en force de conviction ce qu'il aurait peut-être perdu en clarté pour le lecteur non initié.

Christophe Jaffrelot.

mouvementée et qui continue. Mettant fin, pour une durée que l'on suppose devoir être longue, à une histoire précédente de l'Église (qui connut ses moments de gloire mais apparaît de plus en plus catastrophique avec le passage des siècles), ce « règne de mille ans » a beaucoup donné à penser... Certains – individus ou groupes – en ont accentué les aspects religieux et pacifiques ainsi que les promesses d'abondance et d'harmonie terrestre qui se sont greffées dessus ; d'autres par contre en ont souligné les aspects

– éventuels : l'Apocalypse n'en sait rien

– de réforme ou de révolution sociale, de « monde à l'envers » assurant la domination des petits et des exclus sur une société désormais promise à la justice. En d'autres termes, le millénarisme a connu des formes variées au cours des temps, informant aussi bien de quietistes collèges de piété que des sectes pacifiques ou révolutionnaires, toutes sortes de façons de « vivre autrement » : en régime religieux ou moins religieux, l'utopie se révélant ici commune matrice à plus d'une forme sociale.

J.D. limite bien son sujet au christianisme occidental, pris en ses débuts et porté jusqu'à nos temps par toutes les couleurs et les nuances du prisme confessionnel : sans oublier – transconfessionnel – le pluriforme joachimisme. Inutile d'entrer dans le détail d'un exposé qui s'étale sur pratiquement cinq cents pages. Remarquablement informé – comme tous les autres ouvrages du même A. – ces *Mille ans de bonheur* mettent l'accent sur quelques idées-clefs : que le millénarisme n'appartient ni au type-Église ni au type-secte (quoiqu'il ait ses préférences) ; qu'il n'est ni catholique ni protestant (quoique nettement plus proche du dernier que du premier, et lui offrant plus de possibilités de développement) ; qu'il n'est ni pacifique ni violent, mais l'un ou l'autre selon les temps et les lieux. Enfin, J.D. aperçoit bien et sait exploiter l'idée que le millénarisme, en tant qu'utopie, est ouvert à une évolution sécularisante, vers l'idée de progrès. Ainsi la quatrième partie de l'ouvrage traite d'une « laïcisation » du millénarisme, et montre les formes diverses qu'elle assume à partir du XVIII^e siècle. La cinquième et dernière partie, intitulée « Le bonheur à l'horizon » se présente sous les dehors d'une anthologie de « textes futuristes » (fin du XVIII^e-XX^e siècle) ; ces textes sont empruntés aux diverses littératures européennes et nord-américaines. La conclusion pose de façon originale le problème du New Age, que certains extraits de l'anthologie précédente illustrent déjà.

92.14

DELUMEAU (Jean).

Mille ans de bonheur. Une histoire du paradis. t. 2, Paris, Fayard, 1995, 493 p.

Historien des mentalités, J.D. (désormais professeur honoraire au Collège de France) s'est fait une réputation par ses recherches sur les couples péché-peur d'une part, et aveu-pardon d'autre part dans l'histoire de l'Occident. Comme l'Apocalypse, qui annonce des catastrophes avant de proclamer le triomphe du salut, J.D. après avoir montré les conséquences du péché et exposé la gestion thérapeutique de l'aveu, aborde désormais aux rives du bonheur et de la victoire sur le mal. Ses deux derniers ouvrages forment en effet un diptyque autour des notions de paradis (t. 1, *Une histoire du paradis, Le Jardin des délices*, Fayard, 1992, 360 p.) et de millénium (t. 2, *Mille ans de bonheur*). C'est ce dernier travail qui retient notre attention ici.

La notion de millénium renvoie, on le sait, à Apoc. 20, et à une promesse de bonheur terrestre et temporaire faite aux martyrs et confesseurs de la foi. Ce règne de durée indéterminée, sous l'égide du Christ, se situe entre les deux batailles eschatologiques devant précéder le Jugement général, puis l'établissement de la Jérusalem céleste. La croyance au millénium – fut-elle jamais générale et Jésus l'avait-il enseignée ? – a connu une histoire